

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 1 / 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PURE 50+ Component A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Mortier composite pour ancrages et fixages composant A (résine)

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Powers Fasteners, Inc.
2 Powers Lane
Brewster, NY 10509 / USA
Téléphone +1 800-524-3244
Téléfax +1 877-871-1965

Secteur informatif

Informations techniques

Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif CHEMTREC: +1 703-741-5500 (24h) (Emergency Contact Information Only)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon les directives de GHS.

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

ATTENTION

Contient:

Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Trimethylolpropane triglycidyl ether

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau / savon.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu / récipient dans conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 2 / 13

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé Les personnes présentant des réactions allergiques aux époxydes devraient éviter le contact avec le produit.

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits:

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

Conc. [%]	Substance
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) CAS: 9003-36-5 GHS: Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 2: H411
10 - <30	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) CAS: 25068-38-6 GHS: Skin Irrit. 2: H315 - Eye Irrit. 2: H319 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 2: H411
<20	Résines époxydiques (produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines, poids moléculaire moyen \leq 700) CAS: 28064-14-4 GHS: Aquatic Chronic 4: H413
1 - <20	Triméthylolpropane triglycidyl ether CAS: 30499-70-8 GHS: Skin Irrit. 2: H315 - Eye Irrit. 2: H319 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 3: H412

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.
En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Assurer un traitement médical.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants
Réactions allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.
Transmettre cette fiche au médecin.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 3 / 13

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
Agent d'extinction non approprié jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
oxyde de carbone (CO)
Dérivés chlorés.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuel.
Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/les eaux souterraines, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.
Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 4 / 13

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Stocker au frais. Stocker au sec.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Température de stockage recommandée: 5 - 25 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 5 / 13

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (US)

non applicable

DNEL

Conc. [%]	Substance
10 - <30	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 25068-38-6
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 8,33 mg/kg bw/d.
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 12,25 mg/m³.
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 12,25 mg/m³.
	Industrie, dermique, Effets systématiques à court terme: 8,33 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme: 0,75 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0,75 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 3,571 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à court terme: 3,571 mg/kg bw/d.
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 9003-36-5
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 104,15 mg/kg.
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 29,39 mg/m³.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 6,25 mg/kg.
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 62,5 mg/kg.
	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 8,7 mg/m³.

PNEC

Conc. [%]	Substance
10 - <30	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 25068-38-6
	soildu sol, 0,196 mg/l.
	sédiment (Eau de mer), 0,0996 mg/l.
	sédiment (eau douce), 0,996 mg/l.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/l.
	Eau de mer, 0,0006 mg/l.
	Eau douce, 0,006 mg/l.
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 9003-36-5
	soildu sol, 0,237 mg/kg.
	sédiment (Eau de mer), 0,0294 mg/kg.
	Eau de mer, 0,0003 mg/l.
	sédiment (eau douce), 0,294 mg/kg.
	Eau douce, 0,003 mg/l.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/l.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 6 / 13

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Protection des yeux	lunettes de protection (EN 166:2001)
Protection des mains	Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants. Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).
Protection corporelle	Vêtement de protection.
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Protection respiratoire	En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)
Risques thermiques	non applicable
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	pâteux
Couleur	beige clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	non applicable
Valeur du pH [1%]	non applicable
Point d'ébullition [°C]	non déterminé
Point d'éclair [°C]	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non déterminé
Limite inférieure d'explosion	non déterminé
Limite supérieure d'explosion	non déterminé
Propriétés comburantes	non déterminé
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	non déterminé
Densité [g/ml]	1,33 (23°C / 73,4°F)
Densité de versement [kg/m³]	non applicable
Solubilité dans l'eau	insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non déterminé
Vitesse d'évaporation	non déterminé
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]	non déterminé

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 7 / 13

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.
Réaction avec les alcalis, les amines et les acides forts.
Réagit au contact des alcools.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

10.5 Matières incompatibles

Voir le SECTION 10.3.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 8 / 13

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Conc. [%]	Substance
10 - <30	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 25068-38-6 LD50, dermique, Lapin: 23000 mg/kg. LD50, oral, Rat: > 15000 mg/kg.
1 - <20	Triméthylolpropane triglycidyl ether, CAS: 30499-70-8 LD50, oral, Rat: > 2000 mg/kg bw.
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 9003-36-5 LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg. LD50, oral, Rat: > 10000 mg/kg. NOAEL, oral, 250 mg/kg/day.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée non déterminé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée non déterminé

Mutagénèse non déterminé

Toxicité sur la reproduction non déterminé

Cancérogénèse non déterminé

Remarques générales

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
 Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conc. [%]	Substance
10 - <30	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 25068-38-6 LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss: 2 mg/l. EC50, (48h), Daphnia magna: 1,8 mg/l. IC50, Bacteria: > 42,6 mg/l (18 h). ErC50, (72h), Selenastrum capricornutum: 11 mg/l.
25 - <50	Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), CAS: 9003-36-5 LC50, (72h), Algae: 1,8 mg/l. LC50, (48h), Daphnia magna: 2,55 mg/l. EC50, (96h), Leuciscus idus: 2,54 mg/l.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 9 / 13

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	non déterminé
Biodégradabilité	non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non à classer de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Produit	Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.
Emballage non nettoyé	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Mettre les récipients pleins/partiellement vidés aux déchets spéciaux dans le respect des réglementations administratives
Classe de danger selon RCRA (40 CFR 261)	Les déchets doivent être éliminés selon la législation nationale respective. En cas de questions, contacter les autorités compétentes.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 10 / 13

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Bisphénol A/F résines époxydiques) 9 III

- Code de classification M7

- Etiquettes de danger



- ADR LQ 5 kg

- ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 3 (E)

Transport fluvial (ADN) UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Bisphénol A/F résines époxydiques) 9 III

- Code de classification M7

- Etiquettes de danger



Transport maritime selon IMDG UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Bisphenol A/F Epoxy resin) 9 III
MARINE POLLUTANT

- EMS F-A, S-F

- Etiquettes de danger



- IMDG LQ 5 kg

Transport aérien selon IATA UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Bisphenol A/F Epoxy resin) 9 III

- Etiquettes de danger



Informations concernant le transport routier DOT (49 CFR) UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Bisphénol A/F résines époxydiques) 9 III

- Etiquettes de danger

- 49 CFR LQ

- TDGR LQ



14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.4 Groupe d'emballage

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.5 Dangers pour l'environnement

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 11 / 13

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementation américaine

Réglementations nationales	29 CFR 1910.1200-HCS 2012, OSHA-PEL, ACGIH-TLV, NTP, IARC, SARA Title III, NFPA, TSCA, California - Prop. 65
- SARA, 302	non déterminé
- SARA, 311	Ce produit est classé comme dangereux en vertu de SARA 311e
- SARA, 313	Non déterminé.
- CA Proposition 65	Aucun des composants exigent un étiquetage Proposition 65 de Californie.
- TSCA	Toutes les substances chimiques dans ce produit sont inclus ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire TSCA.
- FDA	non applicable
American Conference of Governmental Industrial Hygienists - ACGIH:	ACGIH: oui - contient de la silice
International Agency for Research on Cancer IARC	IARC: Oui - contient de la silice
National Toxicology Program - NTP	National Toxicology Program (contient de la silice cristalline). Ce produit est nommé NTP - National Toxicology Program (contient du glycérol).
HAP-VOC	
Règlements de transport	DOT-Classification, ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2015)
D'autres "Right to Know" lois	

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H315 Provoque une irritation cutanée.

16.2 Classification

Classification HMIS

HEALTH	2	2 - Modéré danger
FLAMMABILITY	1	1 - Risque faible
REACTIVITY	1	1 - Risque faible
PERSONAL PROTECTION	X	X - vêtements de protection en fonction de l'utilisation

Classification NFPA

1	TOP, FLAMMABILITY: 1 - Risque faible
2 1	LEFT, HEALTH: 2 - Modéré danger RIGHT, REACTIVITY: 1 - Risque faible
-	BOTTOM, SPECIAL NOTICE: -

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 12 / 13

16.3 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
CAS = Numéro du Chemical Abstract Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging[Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community[Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]
IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]
LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]
PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]
TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

16.4 Autres informations

Méthode de classification

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)
Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)
Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Méthode de calcul)

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 29.10.2015, Révision 12.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 13 / 13

Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: Résines époxydiques (produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines, poids moléculaire moyen \leq 700)

SECTION 2 ajouté: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau / savon.

SECTION 2 supprimé: P391 Recueillir le produit répandu.

SECTION 2 ajouté: Le produit doit être marqué selon les directives de GHS/CLP.

SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

SECTION 4 supprimé: En cas de projection de produit, changer de vêtements immédiatement.

SECTION 4 ajouté: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

SECTION 5 supprimé: Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

SECTION 5 ajouté: En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

SECTION 7 supprimé: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

SECTION 7 supprimé: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

SECTION 8 ajouté: Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

SECTION 8 supprimé: Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)

SECTION 8 supprimé: Voir le SECTION 6+7.

SECTION 8 ajouté: lunettes de protection (EN 166:2001)

SECTION 11 supprimé: Irritant

SECTION 11 supprimé: Irritant

SECTION 11 supprimé: Sensibilisant.

SECTION 12 supprimé: La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

SECTION 15 supprimé: Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

SECTION 16 ajouté: Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

SECTION 16 ajouté: Méthode de calcul

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 1 / 13

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PURE 50+ Component B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Mortier composite pour ancrages et fixages composant B (durcisseur)

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Powers Fasteners, Inc.
2 Powers Lane
Brewster, NY 10509 / USA
Téléphone +1 800-524-3244
Téléfax +1 877-871-1965

Secteur informatif

Informations techniques

Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif CHEMTREC: +1 703-741-5500 (24h) (Emergency Contact Information Only)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1B: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Muta. 2: H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 2 / 13

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Le produit doit être marqué selon les directives de GHS.

Mention d'avertissement

DANGER

Contient:

Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec du phénol et du m-phénylène-(méthylamine)

m-Phénylenebis(méthylamine)

Phénol

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé

Les personnes présentant des réactions allergiques aux amines devraient éviter le contact avec le produit.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits: Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

Conc. [%]	Substance
20 - 30	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec du phénol et du m-phénylène-(méthylamine) CAS: 57214-10-5 GHS: Skin Corr. 1B: H314 - Skin Sens. 1: H317
5 - <15	m-Phénylenebis(méthylamine) CAS: 1477-55-0 GHS: Acute Tox. 4: H302 - Acute Tox. 4: H332 - Skin Corr. 1B: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 3: H412
3 - <10	Phénol CAS: 108-95-2 GHS: Muta. 2: H341 - Acute Tox. 3: H301 - Acute Tox. 3: H311 - Acute Tox. 3: H331 - STOT RE 2: H373 - Skin Corr. 1B: H314 - Eye Dam. 1: H318

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 3 / 13

1 - <5	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
	CAS: 90-72-2
	GHS: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Irrit. 2: H319
1 - <5	Alcool benzylique
	CAS: 100-51-6
	GHS: Acute Tox. 4: H302 H332
1 - <3	Quartz (< 10µm)
	CAS: 14808-60-7
	GHS: STOT RE 1: H372

Commentaire relatif aux composants Le quartz contenu n'est pas librement disponible par l'utilis prévisible. Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation	Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter immédiatement le médecin car les brûlures non traitées dégénèrent en plaies difficiles à cicatriser.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Protéger l'oeil non contaminé. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après ingestion	Ne pas faire vomir. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit provoque des brûlures.
 Réactions allergiques
 Risque de lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
Agent d'extinction non approprié	jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
 oxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx).

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 4 / 13

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection complet.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuel.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/les eaux souterraines, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Prévoir des douches et flacons pour le lavage des yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Stocker au frais. Stocker au sec.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Température de stockage recommandée: 5-25 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

Powers Fasteners, Inc.

Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 5 / 13

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (US)**

Conc. [%]	Substance
5 - <15	m-Phénylènebis(méthylamine)
	CAS: 1477-55-0
	VME: NIOSH
	15-min: 0,1 mg/m ³
3 - <10	Phénol
	CAS: 108-95-2
	VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 ppm, 19,2 mg/m ³ , ACGIH 2011, A4, IBE

8.2 Contrôles de l'exposition**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques**

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)

Protection des mainsLes indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
0,7 mm Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).**Protection corporelle**

Vêtement de protection.

DiversEviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.**Protection respiratoire**En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire.
Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)**Risques thermiques**

non applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 6 / 13

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	pâteux
Couleur	noir
Odeur	aminique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	non applicable
Valeur du pH [1%]	non applicable
Point d'ébullition [°C]	non déterminé
Point d'éclair [°C]	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non déterminé
Limite inférieure d'explosion	non déterminé
Limite supérieure d'explosion	non déterminé
Propriétés comburantes	non déterminé
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	non déterminé
Densité [g/ml]	~1,84
Densité de versement [kg/m ³]	non applicable
Solubilité dans l'eau	partiellement miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non déterminé
Vitesse d'évaporation	non déterminé
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]	non déterminé

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.
 Réagit au contact des acides forts.
 Réactions avec les époxydes.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

10.5 Matières incompatibles

Voir le SECTION 10.3.
 Cuivre et alliages de cuivre

Powers Fasteners, Inc.

Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 7 / 13

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Powers Fasteners, Inc.

Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 8 / 13

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit
ATE-mix, inhalatoire (brouillard), > 5 mg/l (4 h).
ATE-mix, dermique, Rat: > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, Rat: > 2000 mg/kg.

Conc. [%]	Substance
1 - <5	Alcool benzylique, CAS: 100-51-6
	LD50, dermique, Lapin: 2000 mg/kg bw (RTECS).
	LD50, oral, Rat: 1230 mg/kg bw (IUCLID).
	LC50, inhalatoire, Rat: 4,178 mg/l/4h (OECD TG 403).
	LC50, inhalatoire, Rat: 8,8 mg/l (4h) (IUCLID).
1 - <5	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
	LD50, dermique, Rat: 1280 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: 1200 mg/kg.
3 - <10	Phénol, CAS: 108-95-2
	LD50, dermique, Rat: 660 mg/kg (OECD 402).
	LD50, oral, Rat: 317 mg/kg (RTECS).
	LC50, inhalatoire, Rat: 0,316 mg/l (RTECS).
20 - 30	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec du phénol et du m-phénylène-(méthylamine), CAS: 57214-10-5
	LD50, oral, Rat: > 5000 mg/kg.
5 - <15	m-Phénylenebis(méthylamine), CAS: 1477-55-0
	LD50, dermique, Lapin: 2000 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: 930 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat (femelle): 0,8 mg/l/4h.
	LC50, inhalatoire, Rat: 2,4 mg/l/4h.
	LC50, inhalatoire, Rat: 3,89 mg/l/1h.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Risque de lésion oculaire grave.
Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Le produit provoque des brûlures.
Méthode de calcul

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Méthode de calcul

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénèse

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Méthode de calcul

Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Cancérogénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Danger par aspiration

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Remarques générales

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 9 / 13

les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conc. [%]	Substance
1 - <5	Alcool benzylique, CAS: 100-51-6
	LC50, (96h), <i>Lepomis macrochirus</i> : 10 mg/l (IUCLID).
	EC50, Bacteria: 71,4 mg/l (0,5 h) (IUCLID).
	EC50, (24h), <i>Daphnia magna</i> : 400 mg/l (IUCLID).
3 - <10	Phénol, CAS: 108-95-2
	LC50, (96h), <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 5 mg/l (Lit.).
	EC50, (48h), <i>Daphnia magna</i> : 4,2 mg/l (Lit.).
	IC50, (96h), Algae: 150 mg/l (Lit.).

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	non déterminé
Biodégradabilité	non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non à classer de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 10 / 13

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Produit	Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.
Emballage non nettoyé	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Mettre les récipients pleins/partiellement vidés aux déchets spéciaux dans le respect des réglementations administratives
Classe de danger selon RCRA (40 CFR 261)	Les déchets doivent être éliminés selon la législation nationale respective. En cas de questions, contacter les autorités compétentes.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 11 / 13

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID UN 3259 AMINES SOLIDES CORROSIVES, NSA (Phénol, m-phénylenebis(méthylamine)) 8 II
- Code de classification C8
- Etiquettes de danger 
- ADR LQ 1 kg
- ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (E)

Transport fluvial (ADN) UN 3259 AMINES SOLIDES CORROSIVES, NSA (Phénol, m-phénylenebis(méthylamine)) 8 II
- Code de classification C8
- Etiquettes de danger 

Transport maritime selon IMDG UN 3259 Amines, solid, corrosive, n.o.s. (Phenol, m-Phenylenebis(méthylamine)) 8 II
- EMS F-A, S-B
- Etiquettes de danger 
- IMDG LQ 1 kg

Transport aérien selon IATA UN 3259 Amines, solid, corrosive, n.o.s. (Phenol, m-Phenylenebis(méthylamine)) 8 II
- Etiquettes de danger 

Informations concernant le transport routier DOT (49 CFR) UN 3259 AMINES SOLIDES CORROSIVES, NSA (Phénol, m-phénylenebis(méthylamine)) 8 II
- Etiquettes de danger 
- 49 CFR LQ
- TDGR LQ

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.4 Groupe d'emballage

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.5 Dangers pour l'environnement

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 12 / 13

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementation américaine

Réglementations nationales	29 CFR 1910.1200-HCS 2012, OSHA-PEL, ACGIH-TLV, NTP, IARC, SARA Title III, NFPA, TSCA, California - Prop. 65
- SARA, 302	Ce produit est classé comme dangereux en SARA 302.
- SARA, 311	Ce produit est classé comme dangereux en vertu de SARA 311e
- SARA, 313	Un ou plusieurs ingrédient (s) sont inscrites en vertu de ce règlement.
- CA Proposition 65	Aucun des composants exigent un étiquetage Proposition 65 de Californie.
- TSCA	Toutes les substances chimiques dans ce produit sont inclus ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire TSCA.
- FDA	non applicable
American Conference of Governmental Industrial Hygienists - ACGIH:	non déterminé
International Agency for Research on Cancer IARC	IARC: Contient une substance du groupe 3: inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
National Toxicology Program - NTP	National Toxicology Program (contient de la silice cristalline). Ce produit est nommé NTP - National Toxicology Program (contient du phénol). Ce produit est nommé NTP - National Toxicology Program (contient de l'alcool benzylique).
HAP-VOC	non applicable
Règlements de transport	DOT-Classification, ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2015)
D'autres "Right to Know" lois	

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H331 Toxique par inhalation.
H311 Toxique par contact cutané.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H332 Nocif par inhalation.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

16.2 Classification

Classification HMIS

HEALTH	3	3 - Grave Danger
FLAMMABILITY	1	1 - Risque faible
REACTIVITY	1	1 - Risque faible
PERSONAL PROTECTION	X	X - vêtements de protection en fonction de l'utilisation

Classification NFPA

1	TOP, FLAMMABILITY: 1 - Risque faible
3 1	LEFT, HEALTH: 3 - Grave Danger RIGHT, REACTIVITY: 1 - Risque faible
-	BOTTOM, SPECIAL NOTICE: -

Powers Fasteners, Inc.
Brewster, NY 10509

Date d'émission 30.10.2015, Révision 04.09.2015	Version 02. Remplace la version : 01	Page 13 / 13
---	--------------------------------------	--------------

16.3 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 CAS = Numéro du Chemical Abstract Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging[Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community[Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]
 IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]
 LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

16.4 Autres informations

Méthode de classification

Skin Corr. 1B: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)
 Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)
 Muta. 2: H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Méthode de calcul)
 Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

aucun